

Arrondissement  
de MULHOUSE

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal

élus :  
33

Conseillers en fonction :

33

Conseillers présents :

24

Conseillers absents :

9

Séance ordinaire du 05 juin 2026  
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le cinq juin de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Maire

**Présents (24) :** Mmes et MM. Catherine MATHIEU-BECHT, Patrick BOUTHERIN, Marie ADAM, Philippe WOLFF, Moncef HALLOUL, Béatrice LORRAIN, Nicolas DESCLOUX, Marilyn ZAVAGNO, Christophe EHRET, Lauriane KRAFFT-WYBRECHT, Dominique THOMAS, Zineb ABDELLAOUI MAÂNE, Soraya BENDJEMA, Christian THOMA, Chantal SCHNEIDER, Michèle DURINGER, Rachel BAECHEL, Martine KOEBERLE, Norah ARKAM, Simon BONNEFOND, Simon MULLER, Benjamin PITOIZET, Damien GUILLAUME et Bastien ROHRBACH

**Excusés (9) :**

M. Alexandre DURRWELL (procuration à Mme ADAM)  
Mme Valérie MEYER (procuration à Mme LORRAIN)  
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)  
M. Eddie WAESELYNCK  
M. Jean-Marc NICO (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)  
Mme Miné SEYHAN  
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHEL)  
Mme Bilge BAYRAM  
M. Cédric SCHRUTT

-o-O-o-

### Point 5 de l'ordre du jour

#### Vote des autorisations de programme et crédits de paiement

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Chaque autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiement. La somme des crédits de paiement doit être égale au montant de l'autorisation de programme.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 09 avril 2026, point 7 de l'ordre du jour,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- de réviser l'autorisation de programme et les crédits de paiement relatifs à la restauration de la Commanderie - Premier Chapitre, dans la mesure où l'opération doit s'achever dans les prochains mois, sans déborder sur 2027, et pour tenir compte des surcoûts liés à l'état très dégradé des charpentes.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 08 juin 2026

Le Maire,



Catherine MATHIEU-BECHT

Le Secrétaire de séance,



Olivier CHRISTOPHE

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **09 JUIN 2026**

VILLE de RIXHEIM  
 Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement  
 Conseil Municipal du 05 juin 2026

Autorisations de programme et crédits de paiement votés le 09 avril 2026

Intitulé	Opération	Fonction	AP	Crédits de paiement (CP)						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Rénovation de la Commanderie chapitre 1- bâtiment central (façades, charpente, toiture, pierres de taille et menuiseries extérieures)		90020	4 225 000,00 €	80 143,26 €	149 775,19 €	530 588,93 €	1 298 323,92 €	1 241 135,77 €	825 000,00 €	100 000,00 €
Rénovation des installations techniques de la Commanderie.		90020	894 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 915,55 €	800 000,00 €	0,00 €
Création de la Maison de la Musique 24 rue Zuber		90020	5 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	89 710,37 €	76 740,41 €	472 341,50 €	2 850 000,00 €	2 011 000,00 €

Autorisations de programme et crédits de paiement votés le 05 juin 2026

Intitulé	Opération	Fonction	AP	Crédits de paiement (CP)						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Rénovation de la Commanderie chapitre 1- bâtiment central (façades, charpente, toiture, pierres de taille et menuiseries extérieures)		90020	4 250 000,00 €	80 143,26 €	149 775,19 €	530 588,93 €	1 298 323,92 €	1 241 135,77 €	950 000,00 €	0,00 €
Rénovation des installations techniques de la Commanderie		90020	894 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 915,55 €	800 000,00 €	0,00 €
Création de la Maison de la Musique 24 rue Zuber		90020	5 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	89 710,37 €	76 740,41 €	472 341,50 €	2 850 000,00 €	2 011 000,00 €

Accusé de réception en préfecture  
 068-216802785-20260605-DCM-5-DE  
 Date de télétransmission : 09/06/2026  
 Date de réception préfecture : 09/06/2026